



Web  
unifor2002.org



Inscription :  
@unifor2002.org



Twitter  
@unifor2002



Facebook  
unifor2002

## Nomination d'un conciliateur fédéral pour Aéroplan

Richard Pagé, conciliateur fédéral, a été désigné pour assurer la médiation d'un différend ayant trait aux négociations collectives entre la section locale 2002 d'Unifor et Aéroplan.

Depuis le 14 octobre 2015, le comité de négociation et les dirigeants d'Unifor ont rencontré l'employeur à plusieurs reprises afin de tenter de négocier une nouvelle convention collective. Bien que les discussions aient été productives, les deux parties ne sont pas parvenues à s'entendre. Par conséquent, les deux parties ont déposé une demande de conciliation au Conseil canadien des relations industrielles.

La convention collective est arrivée à expiration le 14 novembre 2015.

### Prochaines étapes du processus de conciliation

- Le conciliateur désigné rencontre les deux parties sur une période de 60 jours pour faciliter les négociations.
- Si elles estiment qu'elles sont sur le point de conclure un règlement, les parties peuvent convenir de prolonger la période de conciliation. Si tel n'est pas le cas, un « délai de réflexion » de 21 jours commence à courir, et le conciliateur fait rapport au ministre du Travail.
- Pendant le processus de conciliation, l'employeur ne peut pas décréter un lock-out et, inversement, le syndicat ne peut pas déclencher une grève. Une mesure de grève peut seulement être prise en dernier recours et lorsque certaines conditions sont remplies (p. ex. un vote de grève et un préavis de 72 heures).

La section locale 2002 a produit une brochure, intitulée **Pouvoir au travail : La négociation collective en bref**, qui explique le processus de négociation en détail. Pour obtenir un exemplaire de la brochure, ou si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Josée Genois, adjointe de la présidente de la section locale.

La section locale 2002 d'Unifor représente plus de 400 membres travaillant pour Aéroplan à Vancouver et à Montréal. Ces derniers réservent les primes-voyages des clients, répondent aux questions liées aux réservations en ligne du service à la clientèle et aident les clients avec leurs transactions en ligne.

Le comité de négociation tient à vous remercier de votre patience et de votre appui. Les dates des séances de conciliation n'ont pas encore été fixées, mais nous continuerons à vous tenir au courant des développements au fur et à mesure qu'ils se produiront. Veuillez vous inscrire aux alertes par courriel de la section locale 2002 d'Unifor à l'adresse [www.unifor2002.org](http://www.unifor2002.org) si vous ne l'avez pas déjà fait.

En toute solidarité,

### **Votre comité de négociation,**

Ross McConkey

Vince De Sua

Alenka Karkling

Stephen Lussier

Cheryl Robinson, présidente de la section locale 2002 d'Unifor

Josée Genois, adjointe de la présidente de la section locale  
Leslie Dias, représentante nationale